



Mesdames et Messieurs membres de la direction

Du mot discrimination, je vais passer au mot harcèlement.

En effet, un délégué syndical CGT, aussi délégué du personnel, s'entend dire qu'il n'a plus sa place de salarié sur le CNPE de BELLEVILLE, parce-ce que du fait de ses mandats, il est trop souvent en mission.

Les faits :

Ce salarié délégué, se voit la semaine passée, confier une mission d'une semaine, qu'il accepte malgré un ordre de mission flou et comme d'habitude incomplet, sur CORDOMAY, nouveau chantier pour PNS et pour l'agent.

Très peu d'éléments en poche de la part d'une hiérarchie désintéressée, il se rend sur les lieux ou il doit passer une série de tests avant de se mettre en quête d'un logement.

Ce qui semble difficile sur la région.

Logement trouvé, payé et les commissions faites pour une semaine, il s'entend dire que la mission n'est que d'une journée et qu'il doit rentrer sur BELLEVILLE.

Son interlocuteur de CORDOMAY, lui dit que la durée de sa mission avait été signalée à sa hiérarchie avant son départ de BELLEVILLE.

Défaut d'organisation ou volonté de nuire ?

De retour sur son site après avoir assuré sa mission à la hauteur du professionnel reconnu qu'il est, il s'entend dire qu'il n'y a pas de travail pour lui et que de toute façon il n'a plus sa place sur le chantier de BELLEVILLE du fait de ses mandats.

Donc sa hiérarchie le met chez lui en annualisation et en solde de congés.

Mépris ? Défaut d'organisation par une hiérarchie incompétente ? Ou tout simplement continuité d'une stratégie de discrimination syndicale engagée ?

Toujours est-il que suite à mon précédent courrier, la possibilité m'est proposée d'instruire l'affaire devant les juristes de ma fédération et de faire part de ces événements à Mr P. VIVIEN, DRH AREVA, et ce dès aujourd'hui.

Devant de tels agissements, je ne peux qu'accepter cette proposition de mes instances syndicales et j'en assumerai les conséquences.

Dans cette stratégie engagée, je pense que certains encadrants, aux revenus conséquents par rapport à leurs compétences, ont beaucoup plus à perdre que les salariés au professionnalisme reconnu.

A votre disposition

Bruno RESSE
Secrétaire du comité d'entreprise. PNS
DSC CGT POLINORSUD AREVA
Membre de la coordination CGT BUA
Membre du comité de groupe CGT AREVA
Membre du CHSCT PNS CAUXMANCHE.
06 89382168
bruno.resse@areva.com
copie US CGT AREVA